

Paris, le 8 février 2019

CONTRIBUTION DE L'ADBU AU PLAN S

L'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) affirme son soutien à l'objectif de transition de la communication scientifique vers l'Open Access, porté par la Coalition S à travers le plan S : l'association accueille également avec intérêt la demande de contribution proposée par la coalition.

Opératrices de la science ouverte dans les établissements universitaires, les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche français sensibilisent, forment et accompagnent au quotidien les chercheurs aux démarches de diffusion en *Open Access*. Forte de cette expérience de terrain, l'ADBU souhaite contribuer à la réflexion proposée autour de la mise en œuvre du plan S. Signataire de l'Appel de Jussieu pour la Science ouverte et la biodiversité (<https://jussieucall.org/>), l'association tient à souligner l'importance de l'engagement des financeurs de la recherche en faveur de la biodiversité, garantie d'une transition réussie vers la science ouverte. Il est à cet égard essentiel que le plan S privilégie une approche inclusive des acteurs de la science ouverte et ne contribue pas par l'exigence de ses prérequis à l'exclusion d'acteurs dynamiques, engagés et innovants. Pour être applicable par les différentes communautés disciplinaires, le plan S doit :

- être simple à mettre en œuvre par les chercheurs ;
- fixer des objectifs de mise en conformité réalistes et atteignables par les opérateurs concernés ;
- être relayé au niveau de la gouvernance des établissements.

En particulier, l'ADBU identifie des difficultés et des clarifications à apporter sur les recommandations suivantes.

Sur le dépôt des articles scientifiques en archive ouverte :

- Sur les recommandations techniques, l'ADBU soutient les propositions émises par l'association *Coalition of Open Access Repositories* (COAR) et fondées sur les conclusions du rapport *Next Generation Repositories* (<https://www.coar-repositories.org/files/NGR-Final-Formatted-Report-cc.pdf>) ;
- Quelles que soient les modalités de diffusion retenues pour un article, recommander le dépôt et la diffusion de la version acceptée pour publication en archive ouverte apparaît comme une bonne pratique, qui garantit l'archivage et l'accès pérennes et facilite le suivi des politiques en matière d'*Open Access* ;

- La demande d'un dépôt immédiat des publications, sans embargo, en licence CC-BY pose plusieurs difficultés d'application pour un chercheur souhaitant utiliser le dépôt en archive ouverte comme option de conformité au plan S :
 - une mise en ligne différée de quelques semaines facilite généralement la récupération via le DOI des métadonnées éditeurs ;
 - si la diffusion sans embargo est un objectif essentiel, l'ADBU émet un point de vigilance sur le délai de mise en œuvre de cette recommandation : il est important de prévoir un temps préalable de négociations avec les éditeurs et de définition des modalités opérationnelles pour les chercheurs, afin que la diffusion en archive ouverte reste une option viable ;
 - sur la diffusion en licence CC-BY, l'ADBU s'aligne sur la position du Comité français pour la Science ouverte, qui préconise une transition progressive afin de permettre un délai d'adaptation à la fois pour les éditeurs et les chercheurs.

Sur les journaux et les plateformes en *Open Access*

Dans la lignée de la contribution de la Ligue des Bibliothèques européennes de recherche (LIBER), l'ADBU recommande en particulier :

- une meilleure prise en compte et reconnaissance dans le plan S de la diversité des modèles de publications ;
- la définition d'une période de transition pour la mise en conformité au plan S des journaux et plateformes *Open Access*.

Y a-t-il d'autres mécanismes ou d'autres exigences que les financeurs devraient prendre en considération pour amplifier un accès ouvert complet et immédiat aux résultats de la recherche ?

- L'ADBU recommande aux financeurs de la recherche de prévoir et d'organiser la mise en œuvre d'un soutien aux infrastructures, plateformes et revues de la science ouverte, en s'appuyant sur la proposition du Comité français pour la science ouverte.
- La mesure des effets du plan S implique d'œuvrer à une amélioration du suivi et de la diffusion des données relatives aux abonnements et aux dépenses de publication dans les établissements. La définition de mécanismes opérationnels et communs pour le repérage, la collecte et l'échange de ces données doit contribuer à faciliter le suivi des effets du plan S sur le coût global de l'accès aux publications scientifiques.

Au-delà de la transition vers l'accès ouvert et immédiat aux publications, l'ADBU appelle également à penser collectivement et à l'échelle mondiale la révolution de la science ouverte : sur le plus long terme, les politiques de sensibilisation et l'évolution en profondeur des systèmes d'évaluation doivent permettre d'aboutir à des processus de recherche plus ouverts et à des démarches de diffusion des logiciels et des données.